

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00350

### SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - SUBVENTION

Le Bureau communautaire a été convoqué le 13 octobre 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 45

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 45

#### **Membres titulaires présents :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Bernard BONNET,  
M. André CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,  
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE,  
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,  
M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT,  
M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,  
M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,  
M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,  
M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK,  
M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT,  
M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI,  
M. Georges ZIEGLER

#### **Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Eric BERLIVET,  
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Jean-Yves CHARBONNIER,  
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS,  
Mme Annie GREGOIRE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Yves MORAND,  
M. Gaël PERDRIAU, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY

#### **Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 24 octobre 2017**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20170609-D20170035010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20171024

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2017**

### **SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - SUBVENTION**

L'orientation professionnelle constitue une étape particulièrement importante pour les familles, les jeunes et les établissements d'enseignement secondaire publics et privés du territoire métropolitain. Afin de favoriser l'accès de tous à l'enseignement supérieur et de contribuer à l'émergence d'une métropole étudiante, la Communauté Urbaine soutient diverses actions en la matière et notamment le forum de l'Enseignement Supérieur, objet du présent rapport.

L'information en direction des jeunes en matière d'orientation est organisée, sur le territoire de la Communauté Urbaine en plusieurs phases complémentaires :

- la première, le **Salon de l'Étudiant**, à notoriété régionale, sinon nationale et ouverte à tous les Établissements d'enseignement supérieur – intra et hors territoire – (l'édition 2017 aura lieu les 25 et 26 novembre 2017),
- La deuxième, dite « **Journée Portes Ouvertes** », étape suivante dans la démarche d'information et d'orientation (visite par les élèves et leurs parents des établissements -une quarantaine participe à l'opération- et rencontre des équipes pédagogiques) se déroulera en février 2018,
- La troisième à travers le **Forum de l'Enseignement Supérieur** organisé au Centre des Congrès de l'Espace Fauriel les jeudi 29 et vendredi 30 mars 2018.

Le Forum de l'Enseignement Supérieur relève de l'initiative de l'Université Jean Monnet (facultés et instituts) et des lycées des bassins Loire Sud et Centre accueillant des sections de techniciens supérieurs ou des classes préparatoires.

La démarche engagée depuis plusieurs années par les initiateurs du Forum de l'Enseignement supérieur (**5 650 participants en 2017 en majorité issus de classes de première générale et technologique**) consiste à présenter aux élèves, une information sur l'offre d'enseignement supérieur des Bassins Loire Sud et Loire Centre, par les établissements délivrant des formations post-baccalauréat habilitées et diplômantes. Sur des stands tenus par des enseignants et des étudiants, chaque établissement assure la présentation de ses formations.

Ce dispositif est complété par des :

- conférences données par des professionnels sur les métiers et sur les filières d'études
- entretiens personnalisés avec des conseillers d'orientation psychologues,
- rencontres avec des professionnels du logement étudiant (CLOUS).

A l'occasion de ce forum, les lycéens sont accompagnés de leurs professeurs, ce qui permet une préparation qualitative en classe et en amont de l'événement. Avec une présence moyenne de 3 heures sur le forum, le lycéen a l'opportunité d'assister à au moins deux conférences (le forum propose 18 conférences répétées trois fois par demi-journée).

S'agissant de l'édition 2018, les organisateurs du forum ont décidé d'accueillir également les élèves de 1<sup>ère</sup> de l'enseignement professionnel (700 sont attendus pour l'édition 2018 avec un accueil qui leur sera spécifique) et non plus uniquement ceux de terminale, pour donner une réelle cohérence avec la politique départementale et académique liée à la mise en place des parcours Avenir.

Le Forum de l'Enseignement Supérieur renforce ainsi sa complémentarité avec le salon de l'étudiant auquel les élèves de terminale participeront 8 mois après le forum. Cette prochaine édition ambitionne enfin de renforcer les liens avec le monde économique par la présence de jeunes salariés et entrepreneurs ligériens, issus des formations du territoire et venant témoigner de leurs réussites.

Le budget total de l'opération s'établissant à environ 40 000 euros, Saint-Etienne Métropole est sollicité par le Lycée Honoré d'Urfé de Saint-Etienne, pilote de l'opération sur le plan organisationnel et financier au nom des lycées des bassins Loire Sud et Centre et de l'Université Jean Monnet (facultés et instituts) pour le versement d'une subvention de 18 500€ .

Pour rappel, la subvention allouée par Saint-Etienne Métropole pour l'édition 2017 du Forum de l'Enseignement Supérieur s'élevait à 18 500 €. Compte tenu du budget disponible, il est proposé de maintenir le soutien de la Communauté Urbaine au même niveau que l'année précédente soit 18 500 €.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **attribue une subvention de 18 500 € au lycée Honoré d'Urfé au titre du financement du forum de l'enseignement supérieur 2018 ;**
- **approuve le projet de convention correspondant ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2018 (INUM 65732 – VIE-ETUD – budget principal 2018).**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD